



S'INSTALLER ET VIVRE DE L'AGNEAU DANS LE TARN

Résultats techniques et économiques Campagne 2018

Juin 2019



Maison de l'Élevage du Tarn

La Milliasolle – BP 102 – 81003 ALBI Cedex – Tél : 05.63.48.83.16

Travaux réalisés par la **Maison de l'Élevage du Tarn**,
avec le concours de ses partenaires.

- Le Département du Tarn
- Les Organisations de producteurs du Tarn (ARTERRIS, SICA2G, UNICOR)
- Le GIE Occitanie



Pour tout renseignement contacter le Service Ovin au 05.63.48.83.16

D'autres documents de références ovin-viandes sont disponibles sur le site :
www.elevage-tarn.fr

S'INSTALLER ET VIVRE DE L'AGNEAU DANS LE TARN

Avec 621 éleveurs ovins professionnels et 192 521 brebis recensées en 2019 *, le Tarn est un bassin important de production ovine (lait et viande) en France. La production d'ovins allaitants reste bien présente sur tous les cantons du département. Cette production, souvent mal connue, possède de réels atouts :

- elle valorise la main d'œuvre disponible, les surfaces en herbe, les céréales,
- elle s'adapte à toutes les zones du département (montagne, coteaux, Lauraguais...),
- elle aboutit à des résultats économiques corrects,
- elle bénéficie d'un encadrement technique, d'une filière organisée, d'une image de qualité (Label Rouge),
- elle peut permettre à un jeune de s'installer (peu de capital exigé, aucune contrainte de droits à produire).

Cette brochure, mise à jour tous les ans, a pour objectif de présenter la filière ovine allaitante dans son ensemble et les résultats technico-économiques des élevages tarnais. Les résultats présentés ci-après sont obtenus dans le cadre du réseau d'élevages en appui technique et fermes de références, et collectés par les techniciens ovins du département.

Ces références confirment qu'aujourd'hui la production ovine apporte des éléments de réponses aux préoccupations du monde agricole actuel (emplois, utilisation des surfaces...) et représente un enjeu fort pour le développement et la diversification de l'agriculture de notre département.

* Détenteurs de plus de 50 brebis déclaration Aide Ovine de base.

SOMMAIRE

La viande ovine en France en 2018.	p. 1 à 6
Dans le monde	
En Europe	
En France	
La filière ovine du Tarn.	p. 7 à 8
Les troupeaux ovins tarnais.	
Une production organisée.	
Résultats technico-économiques 2018.	p. 9 à 12
Les élevages en appui technique.	
Les résultats techniques.	
Les résultats économiques.	

LA VIANDE OVINE EN 2018

Sources : Institut de l'Élevage: « Economie de l'élevage – Dossier annuel ovins – Année 2018 »

L'année 2018 a été marquée par des conditions météorologiques difficiles : une alternance de pluies et de chaleur qui ont pénalisé la qualité des foins, mais également une sécheresse qui a obligé les éleveurs à puiser de manière précoce dans leurs stocks. Le cheptel français semble pourtant avoir rebondi. Mais l'augmentation des cours des grains et de l'énergie ont pénalisé le revenu des exploitations.

En 2019, la production d'agneaux est attendue en baisse dans tous les grands pays producteurs. Seule la France pourrait peut-être tirer son épingle du jeu. Mais le tout est fortement menacé par un Brexit sans accord qui induirait des freins aux échanges et déséquilibrerait la totalité du marché. Pour rappel, près du quart de la consommation française dépend des importations d'agneaux britanniques.

Dans le monde

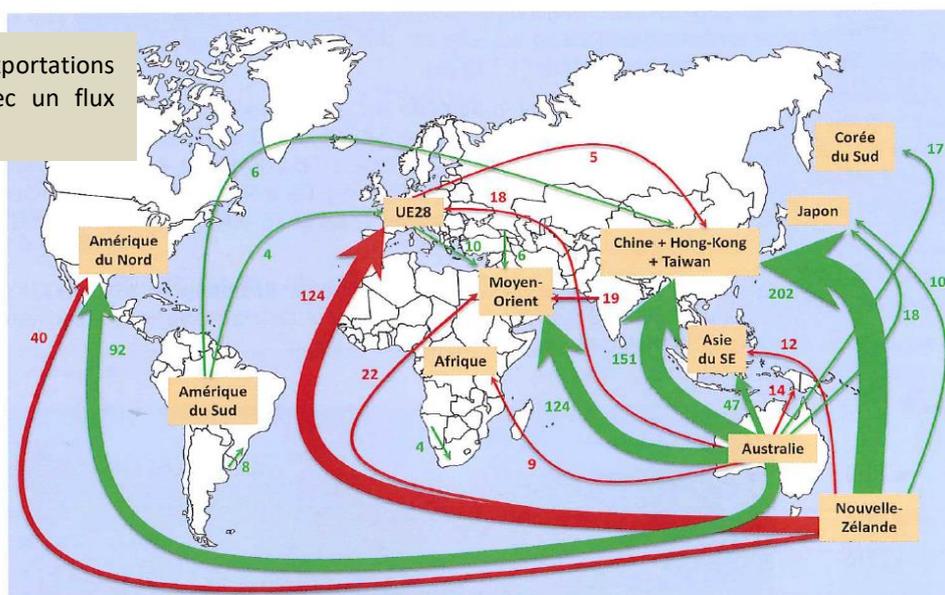
La Chine reste le 1er importateur et le 1er producteur mondial de viande ovine, avec son cheptel de 164 millions de têtes. Après une croissance de production de 4% par an de 2013 à 2016 (encouragée par des prix élevés et des incitations à produire du Gouvernement chinois), le ralentissement de la production se confirme avec uniquement +0.8 % en 2018. Cela induit une nouvelle envolée des prix de la viande sur le marché intérieur et des importations de viande qui ont atteint des records (+28%) !

En Nouvelle-Zélande, la baisse du cheptel reproducteur se poursuit (-3% par rapport à 2017). A 19.6 millions de têtes en 2018, les abattages ont ainsi reculé de -2% par rapport à 2017, même si les bonnes conditions fourragères et les prix record (+24%) ont incités les éleveurs à alourdir les carcasses. En conséquence, la baisse de la production n'a baissé que de 1.5% par rapport à 2017. La Nouvelle Zélande a accru fortement la part de sa production exportée (de 87 % en 2017 à 91 % en 2018). Les envois ont bondis en direction de la Chine continentale (+19% à 187800 téc) qui représente bien sûr le 1^{er} client en volume pour la viande ovine NZ.

En Australie, la sécheresse extrême a contraint les éleveurs à décapitaliser leurs troupeaux. En parallèle, un scandale lié au respect du bien-être animal a contraint l'Australie à abattre sa production au lieu d'exporter en vif. Les abattages ont donc fait un bond de +26% par rapport à 2017 quand le cheptel, lui, a baissé de -6%. Les exportations australiennes ont donc explosées et atteint des sommets, notamment en direction de la Chine (+21 % à 136 000 téc et au Moyen Orient +11% à 124 000 téc.

+7 % de progression des exportations Océaniques en 2018 avec un flux croissant vers la Chine

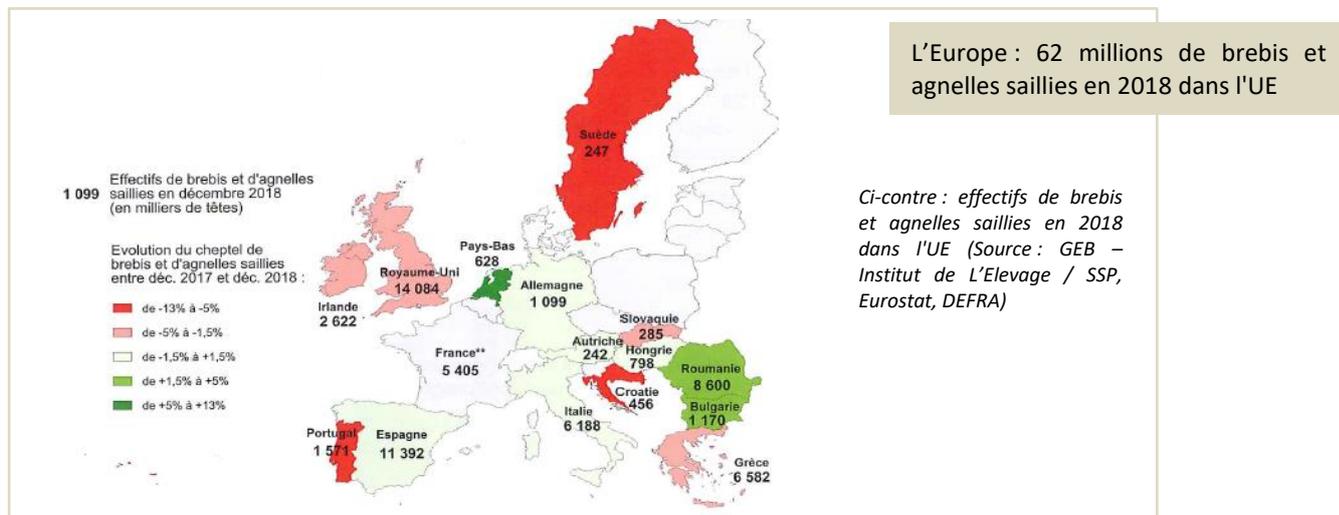
Ci-contre :
Les flux
mondiaux de
viande ovine
en 2017
(Source : GEB
– Institut de
L'Élevage)



* Coefficient carcasse utilisé = 1,3 pour les viandes désossées.
Flux 2018 > 4 000 téc, au départ des principaux pays exportateurs.
Les flux en augmentation par rapport à 2017 sont en vert, ceux en recul en rouge.

En Europe

Le cheptel reproducteur de l'Union Européenne aurait diminué entre 2017 et 2018 autour des 62 millions de têtes (-1%). Le recul des effectifs s'est surtout fait sentir au Royaume Uni (-575 000 têtes), en Grèce (-131 000 têtes) et en Irlande (-101 000 têtes).

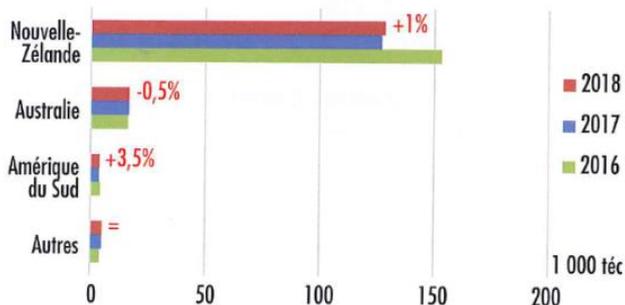


Après une hausse en 2017, la production européenne de viande ovine est repartie à la baisse en 2018 (-1% à 830 000 téc). Ceci est dû essentiellement à la chute des abattages au Royaume Uni (-4%), conséquence directe des mauvaises conditions climatiques de début d'année. Le léger dynamisme de la production des abattages en Irlande (+2%) et en Espagne (+3%), n'ont pas suffi à stabiliser la production européenne.

L'UE reste déficitaire en viande ovine. La baisse de la production n'a pas arrangé ce déficit. Après une importante chute en 2017, les achats européens de viande ovine ont rebondi de +1% (+1 400 téc / 2017). Avec 83% des volumes (128 000 téc), la Nouvelle Zélande reste le 1^{er} fournisseur de l'UE. Pourtant, pour la deuxième année consécutive, le contingent attribué à la Nouvelle Zélande (79% du contingent global) n'a été rempli qu'à 62 %. Le contingent australien (7% du contingent total) s'est révélé limitant puisqu'il a été rempli, de nouveau, à 100%.

154 000 téc c'est le volume de viande ovine importé par l'UE en provenance des pays tiers en 2018

Ci-contre : Importations de viande ovine par l'UE en 2018 (Source : GEB – Institut de L'Élevage / Eurostat)



Les exportations européennes de viande ovine vers les pays tiers ont chuté à 25 000 téc (-18%). Les exportations d'ovins vivants se sont stabilisées en 2018 (2.4 millions de têtes). Les exportations d'adultes vivants (63 % des envois), ont progressés de 4 % (1.5 millions de têtes). La majorité de ces exportations sont à destinations des pays du pourtour méditerranéen. Les principaux pays exportateurs sont la Roumanie et l'Espagne.

La progression des importations de viande, avec la chute des exportations, ont stabilisé les disponibilités européennes. La consommation européenne calculée est ainsi restée proche de son niveau de 2017 à 960 000 téc.

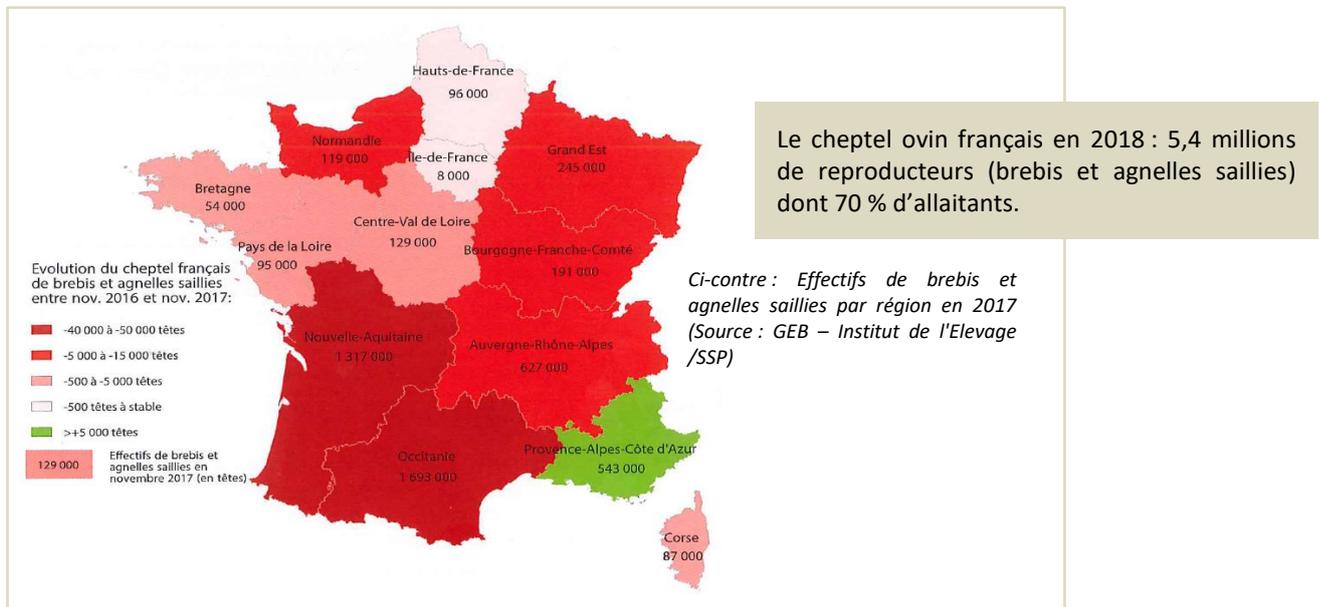
1000 téc	2015	2016	2017	2018	2017/2018
Abattages	830	826	835	830	-1%
Importations de viande	180	178	153	154	+1%
Exportations de viande	17	16	30	25	-18%
Consommation par bilan	993	988	958	960	=

Bilan en viande ovine de l'UE à 28 (Source : GEB – Institut de L'Élevage d'après Eurostat et le SSP)

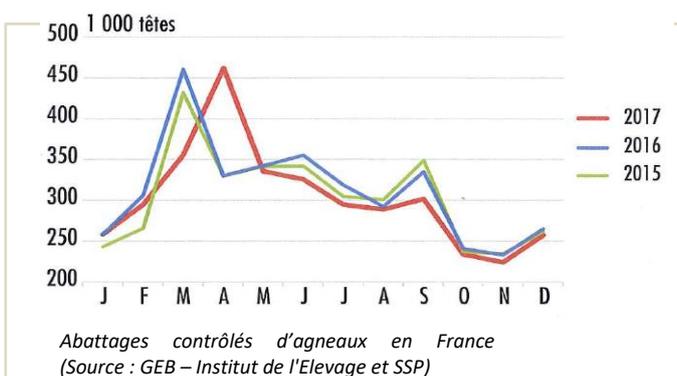
La consommation en UE s'est stabilisée malgré le léger repli des abattages européens.

En France

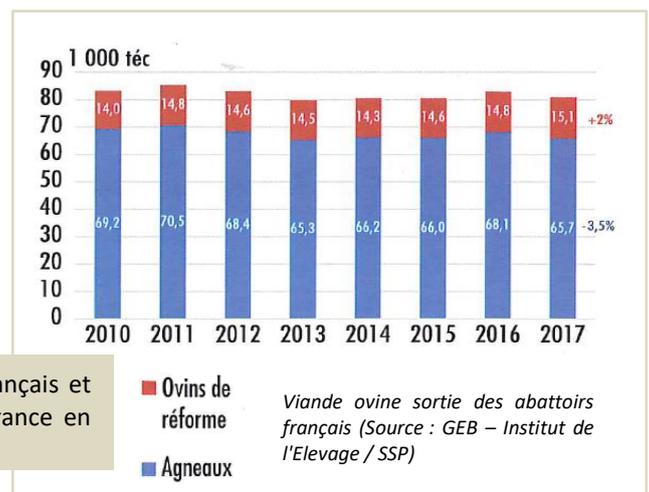
Le cheptel ovin français comptait au total 5,4 millions de reproducteurs en 2018 (brebis et agnelles saillies viande et lait). Les 4 régions du sud de la France concentrent toujours 80 % des du cheptel total (dont 32 % pour la région Occitanie). Contrairement aux années précédentes, l'année 2018 a été marquée par une légère hausse du cheptel national mais le changement de méthodologie d'enquête y est peut-être pour quelque chose.... Les brebis et agnelles allaitantes représente 70% du cheptel reproducteurs.



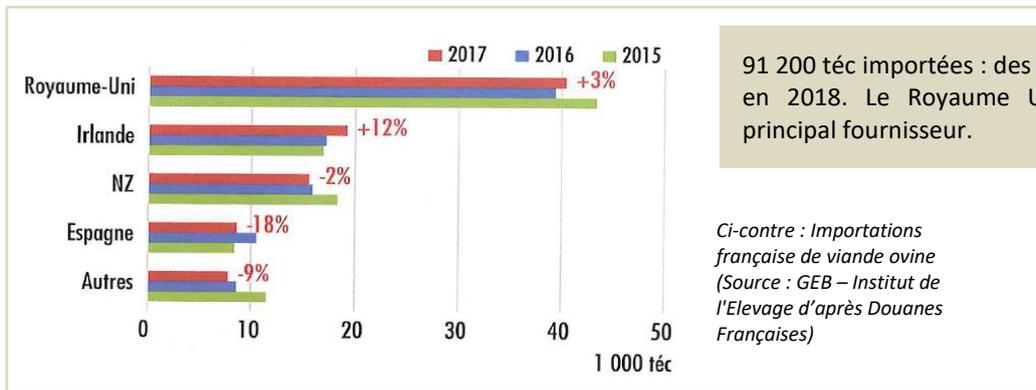
Les abattages contrôlés ont légèrement augmenté en 2018 (+0.3% pour les agneaux et +0.8% pour les ovins adultes). On peut l'expliquer par une meilleure productivité des troupeaux mais également par une baisse des exportations d'animaux vivants (-11% des exportations d'agneaux et -16% pour les exportations d'ovins adultes) qui a maintenu plus d'animaux sur le marché français. La hausse des abattages cumulée avec des poids carcasse stables, conduit à une production française de viande ovine à la hausse : +0.6% avec 81 400 téc.



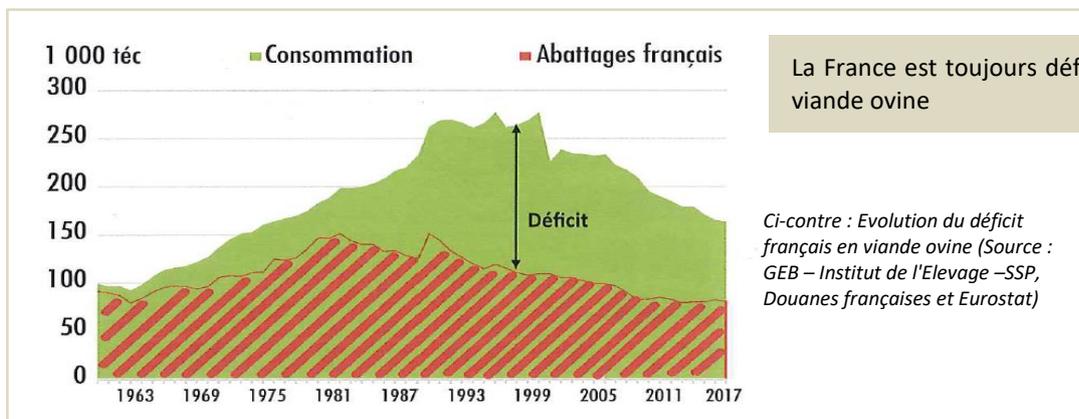
3.8 millions agneaux sortis des élevages français et 81 400 tec de viande ovine produite en France en 2018.



La France reste déficitaire en viande ovine : elle importe 91 200 téc en 2018. Mais ces importations ont légèrement baissées cette dernière année (-1%). Elles restent en majorité des carcasses d'agneaux réfrigérées (42 %). Le principal fournisseur du marché français demeure le Royaume Uni (40 % des importations avec 36070 téc). Viennent ensuite l'Irlande et l'Espagne.



La consommation française de viande ovine est de 2,4 kg équivalent carcasse/habitant, en 2018. Cette consommation est en baisse de 6 % par rapport à 2017. Cette baisse de la consommation est structurelle en France depuis les années 2000. Il faut noter que moins de la moitié des ménages français achètent de l'agneau (47%) et que la consommation est plus forte chez les plus de 65 ans (47 %). Néanmoins les achats de viande ovine par les moins de 35 ans ont progressés de +7% : évolution encourageante pour la filière !

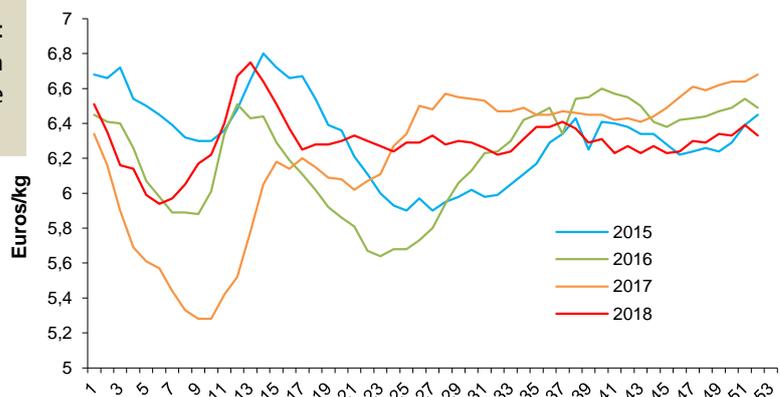


La baisse saisonnière annuelle du début (entre Noël et Pâques) a été moins marquée que d'habitude. Ceci est lié à disponibilités limitées d'agneaux allaitants en début d'année et à des prix d'import élevés. Les cours ont donc fait un bond important pour la période de Pâques et atteint des records. Après avoir oscillé d'avril à Juillet entre 6.25 et 6.30 €/kg de carcasse, le cours moyen de l'agneau français est reparti légèrement à la hausse en août. Mais cette hausse n'a pas tenu.

Le recul de la consommation française de viande ovine et les prix bas à l'import pèsent sur le marché. Au lieu d'avoir une hausse des prix liée à la contre saison, le prix moyen pondéré des régions, donné par FranceAgrimer, est resté assez stable tout cet automne. À 6.27€/kg de carcasse début novembre, était ainsi inférieur à sa valeur 2017 de 17 centimes (-3%).

Cotation moyenne de l'agneau en 2018 : 6,30 €/kg de carcasse. Un 1^{er} semestre en dents de scie et un 2nd semestre stable mais moins dynamique.

Ci-contre : Cotation française de l'agneau de boucherie par semaine (source : FNO d'après FranceAgrimer)



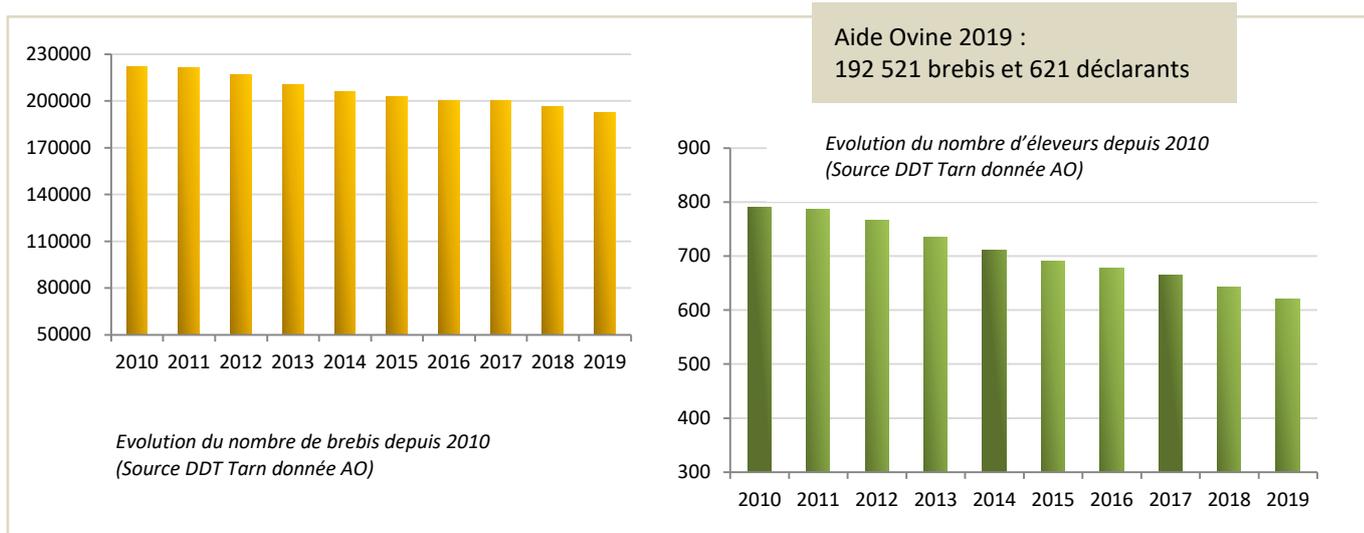
LA FILIERE OVINE DU TARN

Les troupeaux ovins tarnais

En 2019, le Tarn comptait au total 292 521 brebis et 621 éleveurs professionnels (déclaration Aide Ovine pour les éleveurs de plus de 50 brebis) contre 196 495 brebis en 2018 et 642 déclarants (source DDT Tarn).

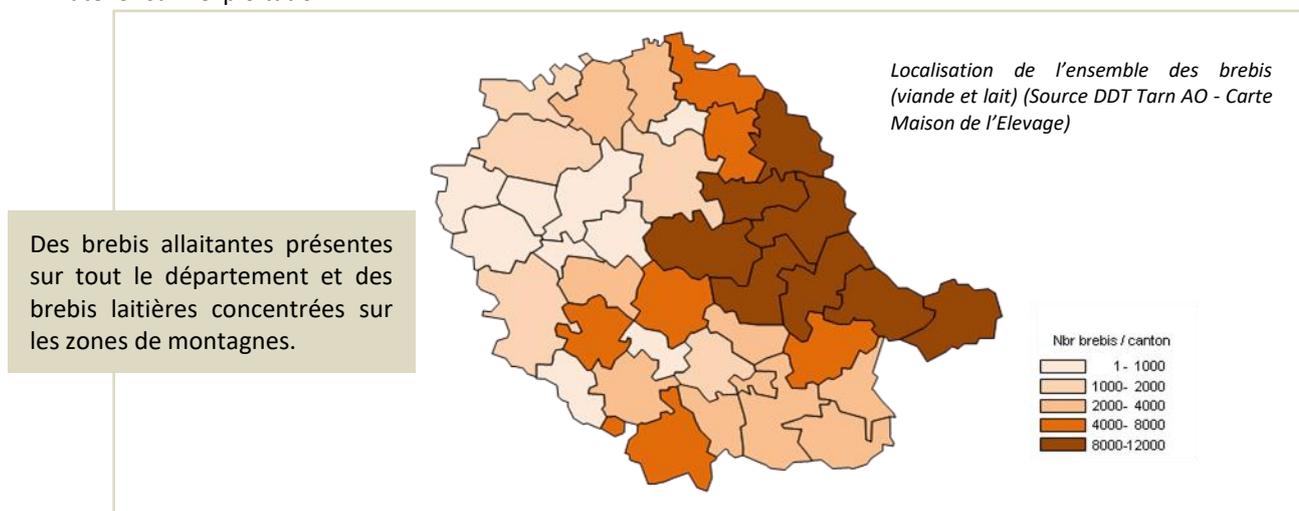
Depuis 2010, seuls les élevages de plus de 50 brebis sont éligibles à l'AO (Aide Ovine). Le nombre de déclarants à cette aide diminue doucement d'année en année. Il en est de même pour le nombre de brebis total déclarées. Il n'y a pas de distinction entre les éleveurs laitiers et allaitants.

En 2019, l'AO a évolué : la majoration concernant les nouveaux producteurs (6€ / brebis) a été remise en place. 48 éleveurs ont bénéficiés de cette majoration.



La production allaitante est bien présente sur tout le département. Elle exploite les zones difficiles (zones de montagne, causses, zones à faible valeur agronomique...) et valorise les céréales en zone de plaine. A part une période entre 1998 et 2001 où le nombre d'élevages tarnais s'était légèrement stabilisé, la disparition des élevages ovins est constante depuis une vingtaine d'années : le département perd tous les ans entre 1 à 3 % de son effectif ovin viande.

On observe, en parallèle, une modernisation des exploitations qui passe avant tout par leur spécialisation. En effet, l'effectif moyen des troupeaux augmente en dix ans de 130 à 150 brebis. Cela reste quand même un effectif assez faible par rapport à d'autres régions de France. Les plus petits troupeaux sont généralement associés à un autre atelier sur l'exploitation.



Cette production d'agneaux, souvent mal connue, possède de réels atouts pour installer des jeunes ou créer des ateliers de diversification :

- C'est une production aussi rentable qu'une autre. Des références ovines départementales le montrent.
- L'installation est facilitée (retour rapide de trésorerie, investissements limités...)
- La filière est organisée avec des débouchés assurés.
- C'est un élevage qui bénéficie auprès du consommateur d'une image de qualité du produit et de qualité de l'environnement.

La production laitière est concentrée sur le Nord-Est du département. L'effectif moyen des troupeaux laitiers (~330 brebis, données ALMA) est plus élevé que celui des troupeaux allaitants. Ce sont en grande majorité des troupeaux spécialisés.

Une production organisée

L'ensemble des partenaires de la filière viande est réuni au sein du Comité Interprofessionnel de l'Agneau du Tarn (CIAT) où sont mis en commun les moyens du département pour orienter, dynamiser et développer la production d'ovins allaitants. Le CIAT est composé des groupements de producteurs, de la Fédération Départementale Ovine, de la Maison de l'Élevage du Tarn, de la Chambre d'Agriculture, de la société BIGARD et du Syndicat des bouchers du Tarn.

La production ovine tarnaise est principalement structurée autour de 3 organisations de producteurs : ARTERRIS, SICA2G et UNICOR. En viande, ces trois groupements de producteurs regroupent environ 230 éleveurs allaitants et 67 000 brebis (soit près de 50 % des détenteurs de plus de 50 brebis et 70 % des brebis tarnaises).

Aujourd'hui, l'ensemble des structures est impliqué dans des démarches de qualité Label Rouge. On trouve ainsi deux marques de Label Rouge avec un cahier des charges identique : Agneau Fermier des Pays d'Oc et Lou Paillol.

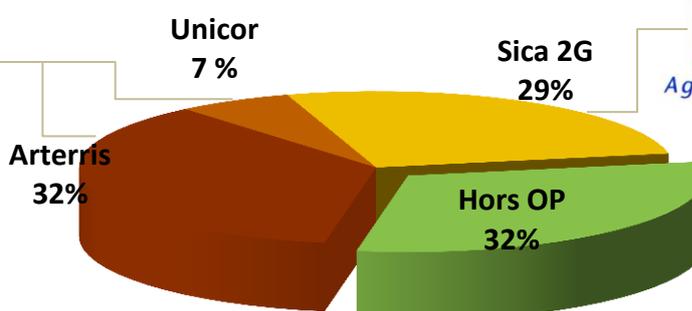
Les principales caractéristiques de ce cahier des charges sont :

- Un agneau de bergerie âgé de 60 à 150 jours.
- Une alimentation à partir du lait de la mère et complétée avec des céréales et des aliments agréés par un organisme indépendant.
- Une identification des agneaux dès la naissance, associée à la tenue d'un carnet d'agnelage et de santé permettant de garantir la traçabilité et la qualité du produit jusqu'au consommateur.

Une filière bien organisée autour de 3 OP et 2 Labels Rouges



Répartition des brebis allaitantes
(Source ALMA 2015)



Les élevages en appui technique

Ces résultats sont issus du logiciel TEOvin (utilisé depuis 2015) et de la nouvelle base de données qui lui est associée. Pour étoffer la base et être plus représentatif, nous avons intégré depuis 2016 des résultats de quelques élevages de l'Aude, de Haute Garonne, du Tarn et Garonne, et Gers qui avaient des systèmes de conduites similaires aux exploitations tarnaises. Les résultats, pour cette campagne 2018, sont issus de 85 exploitations ovin-viandes, suivies en appui technique par les techniciens des organisations de producteurs et de la Maison de l'Élevage du Tarn.

Ce sont à plus de 70 % des exploitations spécialisées ovines. Les autres ont des ateliers complémentaires de ruminants ou de cultures de vente. On note de moins en moins d'exploitations mixtes bovine/ovine (~15%) et de plus en plus d'exploitations mixtes ovins / céréales de vente (chez 30 % des élevages suivis, plus de 30% de la SAU est constituée de cultures de vente).

DESCRIPTIF D'EXPLOITATION	2014	2015	2016	2017	2018	1/3 sup*
SAU (Ha)	79	76	86	86	89	92
SFP Ovine (Ha)	42	46	48	48	48	55
EMP (Effectifs Moyen de Présence)	324	369	357	388	360	419
Chargement apparent (Brebis/ha)	8.1	8.3	8	8.1	7.8	7.6
Main d'œuvre ovine (effective)	1.1	1.2	1.2	1.18	1.11	1.3

* Nous avons analysé dans un premier temps, l'ensemble des exploitations. Ensuite, nous avons extrait le tiers supérieur des élevages : ceux pour lesquels nous avons la marge brute par brebis était la plus élevée.

En 2018, les troupeaux suivis avaient un effectif moyen de 360 brebis (EMP : Effectif Moyen de Présence = nombre de brebis présentes en moyenne sur l'année) pour une SAU de 89 ha et une SFPO de 48 ha. Ce qui nous donne au final un chargement moyen de 7.8 brebis / ha SFPO. Ce chargement est globalement en diminution depuis 15 ans. De 9 à 10 brebis / ha dans les années 2002 à 2006, il est aujourd'hui au-dessous autour des 8 brebis / ha, conséquence, peut-être, d'une adaptation de la taille des troupeaux aux sécheresses successives.

Les résultats techniques

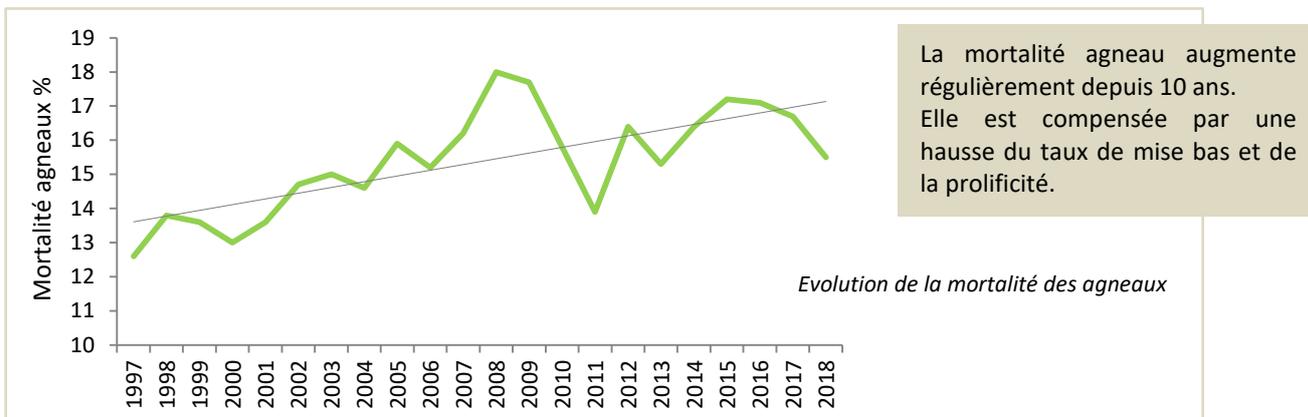
CRITERES TECHNIQUES	2014	2015	2016	2017	2018	1/3 sup*
EMP (Effectifs Moyen de Présence)	324	369	357	388	360	419
Productivité (nbr agnx. produits/brebis /an)	1.28	1.31	1.28	1.37	1.39	1.77
Taux de mise bas (nbr mise bas/brebis /an) (%)	96	97	95	98	98	112
Prolificité (nbr d'agneaux nés / mise bas) (%)	160	162	163	168	168	187
Taux de mortalité des agneaux (%)	16.4	17.2	17.1	16.9	15.5	15.0
Taux de renouvellement (%)	20	19	20	19	18	18

Le taux de mise bas (98 %), a retrouvé les niveaux hauts des années 2000 à 2008 (96 à 98%). En 2018, plus de 98 brebis sur 100 mettent bas en moyenne dans les élevages. La remontée de cet indicateur en 2018 laisse à penser que les éleveurs ont maîtrisé leur fertilité et leur système de reproduction. Ce critère est lié au système de reproduction choisi : les élevages en accélération (systématique ou partielle) arrivent à des taux de mise bas de 110 à 140 %, et tirent la moyenne vers le haut. La chasse aux brebis improductives reste donc une priorité pour se rapprocher d'un taux moyen de mise bas de 100 %.

La prolificité reste autour de 1.68 agneaux / mise bas. C'est un critère, qui dépend entre-autre de l'alimentation et de la génétique des troupeaux, et qui peut être rapidement amélioré. Mais il peut également rapidement se dégrader si l'éleveur n'investit plus un minimum en génétique et surtout s'il néglige son alimentation.

Pour ces deux derniers critères, les écarts entre élevages restent importants en 2018. Le taux de mise bas varie de 54 à 145 mise bas / brebis / an : ces différences s'expliquent par le système de reproduction (les systèmes 3 en 2 se rapprochent de 140 % mises bas par an). La prolificité varie de 1.16 à 2.37 agneaux / mise bas. Pour ce critère, la race et la synchronisation artificielle des chaleurs rentrent en compte.

La mortalité des agneaux diminue cette année et se place autour de 15.5 %. Ce critère est devenu très fluctuant ces dernières années. Pour rappel, ce taux était bien moindre il y a une dizaine d'années (entre 13 et 14 % entre 1998 et 2002) et a tendance à augmenter (Cf. graphique ci-dessous). Les écarts entre élevages sont toujours très importants (3 à 39 % en 2018). Certains éleveurs, avec près de 30 % de mortalité, ont parfois du mal à expliquer ce taux. D'autres ont subi des problèmes sanitaires bien identifiés (problème de pasteurellose ou colibacillose,...).



Conclusion, le taux de productivité numérique augmente par rapport à l'an passé et se fixe à 1.39 agneaux produits par brebis en 2018. Ce qui fait de 2018 une très bonne année technique : des agnelages et une prolificité stable, mais une mortalité en moyenne en baisse. Néanmoins, il existe toujours de grandes hétérogénéités (de 0.6 à 2.7 agneaux produits / brebis / an) : les marges de progrès existent !

Le tiers supérieur a, tous les ans, des résultats techniques plus élevés (1.77 agneaux produits). Cette année, le taux de mise bas est toujours supérieur à 100 (112% en 2017). Ces éleveurs maîtrisent également la mortalité des agneaux (15 %) même avec une prolificité élevée (187%).

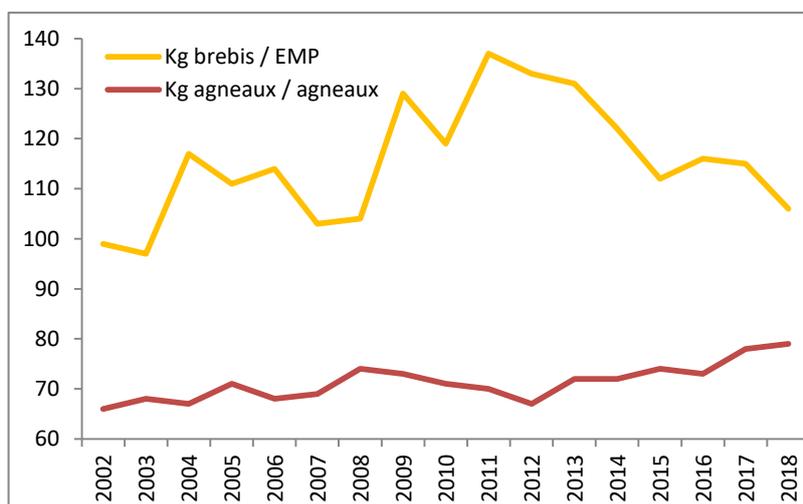
ALIMENTATION	2014	2015	2016	2017	2018	1/3 sup*
Total des Concentrés / EMP / an (kg)	194	209	208	223	245	261
Concentrés Brebis / Brebis / an (kg)	122	112	116	116	106	123
Concentrés Agneaux / Agneaux / an (kg)	72	74	73	78	79	78
Fourrage distribué (kg MS/EMP)				371	372	415

Les quantités de concentrés globales consommées ont de nouveau augmenté cette année (environ 245 kg / EMP / an). Elles se maintenaient entre 200 et 210 kg entre 2010 et 2016. En 2017 et 2018, elles s'éloignent encore des consommations des années 1998-2000 (environ 160 kg / EMP / an). De manière générale, il faut veiller à l'avenir à optimiser les quantités de concentrés consommés qui représentent près de 70 % des charges de l'atelier ovin.

L'augmentation des concentrés consommés est faite par les consommations des agneaux qui augmentent encore ! La consommation des concentrés agneaux est en régulière augmentation depuis quelques années. Pourtant le poids moyen des agneaux de boucherie est stable depuis des années entre 17.5 et 18 kg carcasse. On peut l'expliquer en partie par des composantes de productivité qui évoluent. Par exemple, plus de prolificité, donc des agneaux plus petits à la naissance, avec plus de concentrés consommés à l'engraissement.

Les quantités de concentrés consommées sont en augmentation depuis plus de 10 ans. Les quantités distribuées aux brebis dépendent en partie des fourrages récoltés.

Evolution des quantités de concentrés consommés.



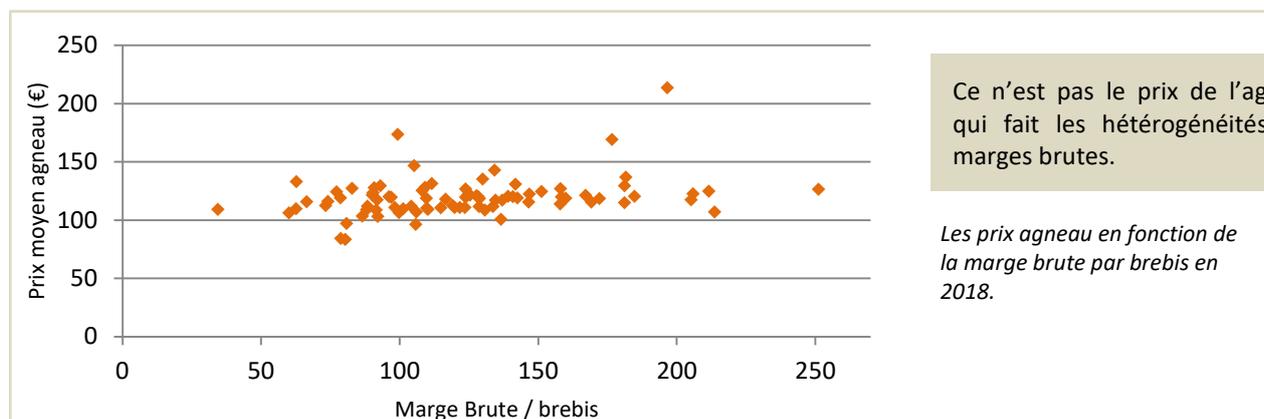
Les résultats économiques

VENTE DES AGNEAUX	2014	2015	2016	2017	2018	1/3 sup*
Prix moyen agneaux tout type (€) **	116	123	122	117	119	125
Poids moyen des agneaux lourds	17.34	17.65	17.95	17.83	17.88	18.27
Prix moyen des agneaux lourds	/	/	121	117	118	121
% d'agneaux vendus lourds	/	/	91.7	91.3	91.4	88.1
Prix moyen des reproducteurs	/	/	146	147	145	151
% de reproducteurs vendus	2.6	6.5	6.1	5.9	6.5	11.1

** Comprend la vente d'agneaux légers, lourds et les ventes de reproducteurs.

Le prix moyen des agneaux est de 119 € pour cette campagne 2018. De manière générale, le prix des agneaux varie en fonction de la période de production et de la qualité (poids, conformation, gras). Sur la campagne, les prix moyens se sont maintenus.

La grande majorité des éleveurs tarnais de notre échantillon produisent des agneaux sous Label Rouge (94 %). Le prix moyen est donc représentatif des agneaux sous signe officiel de qualité, ce qui n'était pas le cas en 2015 et 2016. Quelques éleveurs (5%) vendent la majorité de leur production en vente directe. Les éleveurs sélectionneurs sont vendeurs de label rouge mais également de reproducteurs. Ces deux dernières catégories d'éleveurs arrivent à un prix moyen plus élevé (jusqu'à 300 € de moyenne pour certains) mais ils ont également d'autres charges et d'autres contraintes d'élevage (charges de travail notamment).



En terme de primes spécifiques à l'atelier ovin, on retrouve l'Aide Ovine avec ces différents niveaux (en 2018 : 22.30 € de prime de base + 2 € pour les 500 premières brebis) mais également des aides techniques. La part ovine de l'ICHN est également comptabilisée dans le produit total.

Avec les résultats techniques et le nombre d'agneaux vendus en hausse, le produit brut est donc forcément à la hausse lui aussi (208.7 €/ brebis). Le groupe de tête reste à un niveau plus élevé avec 269 € / brebis.

PRODUITS ET CHARGES	2014	2015	2016	2017	2018	1/3 sup
Produit brut total / EMP (€)*	178.8	195.0	194.4	204.6	208.7	269.4
% d'aide dans le produit			29.1	29.8	28.5	22.2
Charges alimentaires / EMP (€)	51.1	53.6	51.8	53.5	54.7	63.2
Charges du sol / EMP (€)	9.1	7.9	9.1	8.4	9.5	10.9
Charges autres / EMP (€)	15.3	23.3	21.4	22.1	21.03	25.4
dont charges véto / EMP (€)	6.2	7.7	7.2	7.4	7.5	9.5
dont charges repro / EMP (€)	2.7	3.1	2.7	4.5	4.6	5.4
dont cotisations / EMP (€)	2.8	2.9	2.6	3.1	3.0	3.5
Total des charges / EMP(€)	75.6	84.9	82.3	84.0	85.2	99.7

* ATTENTION Seules les aides liées à l'atelier ovin sont comptées. Cela exclu la totalité des DPB.

Les charges opérationnelles ont encore atteint un niveau record et atteignent les 85 €/brebis ! Pour rappel, elles se situaient autour de 50 €/ brebis dans les années 2000.

La hausse constante des charges depuis 10 ans (+11 € entre 2007 et 2018) est essentiellement liée :

- aux charges d'alimentation (+3 €) avec des quantités supplémentaires de concentrés utilisées (+40 kg / EMP depuis 10 ans !) et l'augmentation du prix du concentré (lié à la volatilité des prix des matières premières).
- aux charges vétérinaires (+1€) et frais de mise à la reproduction (+2€) avec l'utilisation des diagnostics de gestation et des IA (qui permettent d'optimiser le taux de mise bas)

Malheureusement les écarts de niveau global de charges entre élevages sont toujours importants (de 40 € à 157€ !). On voit que les éleveurs avec des chargements de brebis plus faibles à l'hectare ont des charges opérationnelles globales moindres. De manière générale, on peut espérer, qu'à niveau technique identique, ces charges pourront redescendre au niveau plus acceptable des années 2000. On peut également se poser la question de la production fourragère des exploitations : niveau de chargement, production de qualité à moindre coût, etc... Ce travail sera de plus en plus incontournable pour rationaliser les achats.

Les autres charges d'élevage sont également encore importantes dans l'échantillon de cette année. Il existe aussi à ce niveau, une grande hétérogénéité. Les éleveurs faisant de la vente directe ou de la sélection, ont des charges plus élevées.

MARGES BRUTES	2014	2015	2016	2017	2018	1/3 sup
Marge brute production / EMP (€)**	80.9	86.4	83.9	88.4	91.3	134.6
Marge brute production de l'atelier (€)**	27 086	32 752	30 370	37 074	34 913	58 072
Marge brute / SFPO (€)	844.3	906.38	861.8	971.6	945.6	1 272.8
Marge brute / EMP (€)***	103.3	110.1	112.0	120.6	123.5	169.6
Marge brute totale de l'atelier (€)***	33 625	40 590	39 603	48 111	45 714	70 695
Marge brute totale par UMO (€)			34 705	40 914	41 280	54 854
% Marge brute / Produit	57	54	56	58	58	63

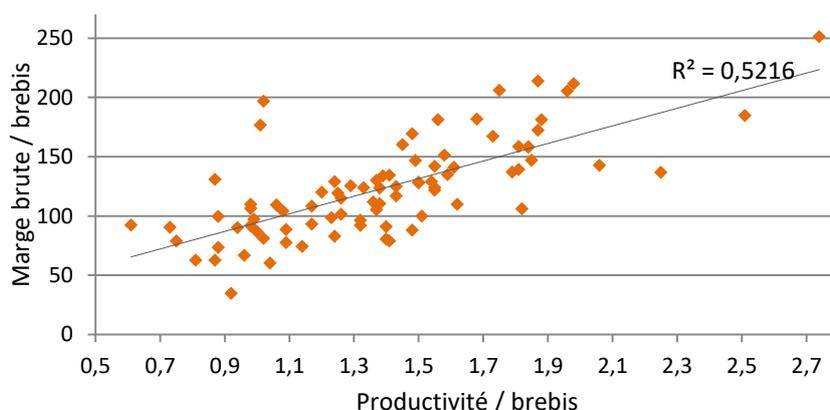
** Primes structurelles non comptées (ICHN ovine)

***Seules les aides liées à l'atelier ovine sont comptées dont la partie ovine de l'ICHN. Cela exclu la totalité des DPB.

Au final, la marge brute totale en 2018 atteint, pour notre échantillon, 123 € / brebis et 41 280 € / UMO. Il est important de noter qu'il existe toujours à ce niveau économique, une très grande hétérogénéité des résultats. Le groupe de tête est à 169 € de marge brute par brebis, soit plus de 46 € de plus par brebis que la moyenne.

La Marge Brute par Brebis est assez liée à la Productivité. C'est moins le cas quand le prix agneau et les charges opérationnelles sont élevés.

La marge brute par brebis en fonction de la productivité du troupeau en 2018



En conclusion, la marge brute des éleveurs suivis a augmenté légèrement en 2018. Cela s'explique par des résultats techniques en hausse et donc un nombre d'agneaux vendus supérieur, avec un prix moyen agneau également en hausse.

Il existe toujours de grandes disparités entre les éleveurs. Ces écarts viennent essentiellement de leur technicité : les éleveurs les plus productifs et maîtrisant leurs charges ont toujours les meilleurs résultats économiques.

Quel que soit le contexte de marché ou de saison, les écarts majeurs de résultats viennent des éleveurs eux-mêmes et des exploitations. Un éleveur a tout intérêt à adapter et maîtriser son système de reproduction. Certains critères techniques doivent être optimisés (chasse aux brebis improductives, organisation de la reproduction, la limitation de la mortalité des agneaux par une bonne alimentation des mères, le respect de règles d'hygiène...). Cela dans le but de maintenir une productivité optimale. Les charges opérationnelles doivent être également maîtrisées. Pour cela, la gestion de l'alimentation doit être réfléchiée en priorité (qualité des fourrages, autonomie des exploitations, complémentation adaptée et raisonnée en prix...).